Bulletin Communal - bimestriel Septembre 2016 - n° 164



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be











Gilles s.p.r.l.

http://www.toutfaire.be/gille/ Rue de l'Abattoir, 28 5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571 E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



VOTRE EXPERT CHALEUR



- www.regifo.be -

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et dynamique ... Rejoignez-nous Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s pour la vente d'espaces publicitaires pour supports communaux dans votre région. Clientèle existante et à développer.

> Rue Saint-Roch, 59 – 5070 Fosses-la-Ville Contact: 071 / 74 01 37 de 08h30 à 17h30



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77 juliengruslin@skynet.be



Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

info@regifo.be www.regifo.be

votre conseiller en communication,

Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.

087/26 78 86 (soir)



www.regifo.be

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :



- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale





Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute:

via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail: info@regifo.be



1. ADMINISTRATION

Le mot du maieur

Date de rentrée articles Echos de nos
Clochers 165

Le mot de la minorité

Des nouvelles du Conseil communal

Bureau de poste Tellin – Changement d'horaire « Mon dossier » - Information Mot de l'échevin de l'enseignement

2. TRAVAUX.

Quoi de neuf sur les travaux?

3. C.P.A.S. L'oreiller magique

Repair Café

4. Environnement
Une rentrée durable à l'école.
Qu'avons-nous trié en 2015 ?
Les infos de l'AIVE
Les cimetières : gestion différenciée

5. Police

Rappel rentrée des classes Surveillants habilités Modification horaire

6. Jeunesse - Extrascolaire

Accueil extrascolaire Grand succès des plaines 2016 Atelier rock-cours de guitare Atelier adultes

7. Tourisme

Appel producteur ou artisan? Marché du terroir du 03/07 Résultat de l'appel à projets 2016

8. Sports

Je cours pour ma forme
VC TELLINAM — Saison 2016-2017

9. Diver

Information « Les Arsouilles »
Remerciement « Eté solidaire »

10 Agenda

Calendrier des manifestations Programme Grande Fête de Tellin Blind Test 1ère balade gustative Sunday Shopday

Le mot du Maïeur

La fin de l'été se profile tout doucement. J'espère que vous avez passé de bons congés, et profité des trop rares moments ensoleillés.

Dans ce mot, je voudrais vous parler environnement et gestion des espaces verts sur notre commune.

Je vous apprends ou vous rappelle que l'utilisation des pesticides sur les espaces publiques est à l'heure actuelle très limitée, voire interdite. Elle sera d'ailleurs complétement prohibée en 2019.

Afin d'anticiper cette échéance, la commune de Tellin s'est dotée depuis 2014 d'un « Plan de gestion différenciée ».

Qu'est-ce qu'un plan de gestion différenciée ?

L'ASBL « Pôle de gestion différenciée » propose la définition suivante :

« La gestion différenciée (GD) est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... Pour certains, on choisira de maintenir une gestion assez intensive, tandis que pour d'autres, on optera pour une gestion plus extensive. A l'échelle d'une commune, la GD permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques. »

Nous avons donc réalisé un inventaire de tous les espaces verts communaux et classé ces derniers en plusieurs catégories ; certains demandant un entretien poussé et d'autres laissant place à une plus grande diversité, tout ça sans pesticides. C'est ainsi que la commune a investi dans du nouveau matériel (un désherbeur thermique à eau chaude) et a mis en œuvre certaines pratiques (fauchage tardif, plantations d'allées gravillonnées dans les cimetières, ...)

Ces nouvelles méthodes de travail prennent bien entendu plus de temps que les pratiques ancestrales. La commune ne peut augmenter indéfiniment son personnel pour des raisons financières que vous comprenez, d'où l'intérêt du classement des espaces verts en catégories comme évoquées ci-dessus.

Nous devons donc nous habituer à voir ci et là des prés fleuris et quelques mauvaises herbes. L'été humide et pluvieux que nous avons connu a favorisé la pousse de la végétation et compliqué l'entretien des espaces publics, d'où les nombreux « coups de gueule » adressés aux mandataires et au personnel communal. Mais qu'on le veuille ou non, une commune sans aucunes mauvaises herbes, c'est fini.

Pour clôturer ce chapitre environnement, je voudrais vous rappeler que les poubelles publiques installées sur les parkings ou auprès des cimetières ne sont pas destinées à recevoir nos déchets ménagers, qui doivent être déposés dans les duo-bacs. Pour combattre ce fléau, le conseil communal a décidé d'installer, à différents endroits, des caméras de surveillance afin de démasquer les contrevenants, avec bien entendu des amendes à la clé.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée. A tous ceux qui ont repris le chemin de l'école, je leur souhaite plein de succès.



Jean-Pierre Magnette Bourgmestre

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 165.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre 2016 Les articles pour ce numéro devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be

pour le mardi 18 octobre 2016 à minuit.

REMACLE Mariane

Echo de la minorité



Isabelle Bovy-Lecomte



Anne Charlier



Françoise Boevé-Anciaux

La liste Vivrensemble est orpheline.

Notre ancien chef de file Guy Jeanjot est décédé le mercredi 22 juin à l'âge de presque 77 ans. Celui-ci a occupé le poste de bourgmestre pendant 16 ans de 1994 à 2010 avant de le céder à Françoise Boevé- Anciaux pour raisons de santé. Guy Jeanjot était un grand Monsieur au caractère bien trempé, respectueux de nombreuses valeurs et de tout un chacun. Chaque membre de la liste Vivrensemble a été influencé par sa personnalité et par ses idées. Les dernières années de sa vie n'ont pas été faciles tant sur le plan physique que moral. Dans un message posthume, il exprime qu'il a très mal vécu les dernières élections communales de 2012 ; . A l'heure où vous lirez cette revue. le Conseil Communal de fin août aura eu lieu. Au cours de celui-ci, lirons ce message posthume pour ainsi respecter les dernières volontés de notre ami. Des changements sont aussi intervenus au sein de la représentation de la minorité au Conseil Communal.

Voici un extrait de L'Avenir du Luxembourg du 30 juin 2016 :

« Au revoir Jean-François Dufoing et bonjour Anne Charlier-des Touches. Celle qui est surtout connue pour être la présidente du club de football de Tellin, et qui avait récolté 215 voix lors des élections 2012, achèvera cette législature sur les bancs de la minorité. Si dans certaines communes, des changements de conseillers sont planifiés une fois les résultats des élections connus, à Tellin, ce n'est pas le cas. Si Jean-François Dufoing a remis sa démission, c'est suite à une réorientation professionnelle: «Je reste agriculteur, mais je vais passer des examens pour devenir officier de police judiciaire, nous a expliqué l'intéressé. Pour pouvoir prétendre à ce poste, vous ne pouvez pas avoir un mandat politique. J'ai suivi toute la formation pour passer les examens. C'est un choix que j'ai pris. J'ai réfléchi et comme c'est quelque chose qui me tente depuis quelque temps déjà, j'ai décidé de me lancer et donc d'arrêter mon mandat de conseiller communal.» Au conseil. Jean-François Dufoing a tenu à remercier tout le monde pour le travail accompli durant presque quatre ans: «J'ai pu me rendre compte qu'en tant que conseiller, les priorités, les enjeux pouvaient être vus différemment, a glissé le désormais ex-conseiller. Il reste encore beaucoup de travail, mais je félicite et je souhaite bonne chance à Anne.» Cette dernière a ensuite prêté serment, en remerciant sa famille, Jean-François Dufoing et les électeurs: «J'essayerai de travailler de mon mieux et de répondre au challenge», a confié Anne Charlier-des Touches. »

> Isabelle Bovy- Lecomte, Anne Charlier- des Touches, Françoise Boevé- Anciaux

Des nouvelles du Conseil Communal



Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 28 juin 2016 :

- Approbations lors du conseil communal du 28 juin 2016 :
 - D'acter la démission de Monsieur Jean-François Dufoing de ses fonctions de conseiller communal et de son remplacement par Madame Anne des-Touches;
 - Des conditions et du mode de passation pour la sécurisation et réfection du chemin de Crahay à Grupont;
 - Des conditions et du mode de passation pour le Master Plan concernant le site du Pâchy;
 - Des conditions et du mode de passation pour la remise en état de la régulation du chauffage de l'Administration communale;
 - Du règlement de travail des enseignants ;
 - Du contrat de guidance et projet de collaboration

- avec le centre PMS de la FWB de Marche-en-Famenne ;
- De la lettre de mission pour la directrice d'école de Tellin;
- De la désignation des responsables de chaque implantation scolaire;
- Du contrat de bail emphytéotique en vue de l'octroi d'un subside Infrasports ;
- De l'installation d'une caméra de surveillance en vue de lutter contre les incivilités et les déprédations;
- Du jumelage avec Belgium Special Forces Group d'Herverlee;
- De demande de modification du tarif relatif à la fourniture de l'eau de distribution;
- De subventions pour les clubs sportifs 2016 ;
- Du principe d'adhésion à une nouvelle ASBL « Maison du Tourisme » ;
- De la réfection de la rue de Lesterny à Bure.

Olivier DULON Président du Conseil communal



BUREAU DE POSTE DE TELLIN

CHANGEMENT D'HORAIRE

Depuis le 05 septembre 2016.

Lundi: 15 h 00 17 h 00

Mardi: 16 h 00 18 h 00

Mercredi: 15 h 00 17 h 00

Jeudi: 16 h 00 18 h 00

Vendredi: 15 h 00 17 h 00



Consulter son dossier personnel sur Internet? C'est possible!

Où?

https://mondossier.rrn.fgov.be en insérant votre carte dans un lecteur et votre code PIN

Pourquoi?

- « Mon dossier » vous donne accès à votre dossier au Registre national. Vous pourrez notamment :
- Vérifier vos données reprises dans le Registre national et signaler des erreurs;
- Voir qui a consulté vos données au cours des 6 derniers mois; Consulter, télécharger ou imprimer certains certificats (de nationalité, de vie, composition de ménage,....);

Valeur des documents?

Les certificats demandés via l'application « Mon dossier » ont la même valeur juridique et authenticité que les certificats délivrés par la commune.

Buts?

Diminuer les déplacements à l'administration communale, gain de temps pour les citoyens,...

Quoi de neuf sur les travaux?

Distribution d'eau:

Rappel: La période d'étiage approchant, nous vous rappelons la nécessité d'éviter tout gaspillage de l'eau de distribution

Même suite aux dernières pluies, les réserves ne sont pas inépuisables et un éventuel avis de restriction n'est pas impossible.

Voirie et sécurité :

Plan de Déplacements Scolaires :

Bonne nouvelle, le Ministre Carlo Di Antonio a signé l'accord pour réaliser les travaux du Plan de Déplacements Scolaires relatif à l'aménagement des abords de l'école de TELLIN.

Ces travaux pourraient déjà débuter fin septembre et devront être entièrement terminés pour le 30 juin 2017.

Ces travaux seront confiés à l'entreprise MAGERAT SA de Wellin.

Hall omnisports:

Le Ministre des Sports a également signé le dossier d subvention relatif au remplacement des menuiseries extérieures du hall omnisports de Tellin.

La réalisation des travaux n'est pas encore fixée vu les délais de fabrication et l'approche de la période hivernale.



Lors des dernières pluies orageuses, il a été constaté que, bien souvent, les avaloirs sont colmatés par des pierres, des branches ou autres matériaux provenant des entrées privées et des cours aménagées le long de la voirie

Pour éviter les éternelles réflexions du style « c'est la Commune qui ... », il serait bon que chaque riverain concerné vérifie et entretienne son entrée en bon citoyen. Cela éviterait pas mal de désagréments.



Pascal PETIT Agent Technique en chef Service Travaux

Enseignement:



Lorsque vous lirez ces lignes, les enfants et les enseignants auront réintégré leurs classes.

J'espère que tous ont passé de bonnes vacances et que celles-ci leur ont permis de recharger leurs batteries pour entamer cette nouvelle année scolaire avec entrain et énergie.

Je tiens à adresser toutes mes félicitations aux enfants qui, au terme de leur parcours au sein de nos trois implantations scolaires, ont réussi l'épreuve du CEB (Certificat d'Etudes de Base).

Précisons que je m'adresse ici à tous les enfants de sixième année de l'année écoulée, puisque nous avons atteint un taux de réussite de 100 %.

Au-delà des efforts fournis par les enfants pour atteindre ce résultat, il convient de souligner l'investissement quotidien de tous les enseignants, de la première maternelle à la sixième primaire, qui, jour après jour, contribuent à l'épanouissement intellectuel de nos enfants. Je voudrais également remercier celles et ceux qui, dans le cadre de l'accueil extra-scolaire, entourent nos enfants pour lesquels les journées débutent parfois bien tôt pour se terminer tardivement, à l'heure où leurs parents viennent les chercher, au terme de leur journée de travail.

Il m'importe de souligner aussi le travail accompli par les équipes de nettoyage et les ouvriers communaux, qui veillent quotidiennement à l'entretien de nos bâtiments scolaires et de leurs abords.

Enfin, je souhaite adresser mes encouragements et mes vœux de réussite à tous nos jeunes gens qui entament ou poursuivent des études supérieures.

Je ne manquerai pas de vous informer ultérieurement du taux de fréquentation de nos différentes implantations scolaires.

Bonne année scolaire à tous!

Yves Degeye, Échevin de l'enseignement







Jeter? Pas question

DIMANCHE 02 OCTOBRE 2016
DE 10 A 13H
A LA MAISON DE VILLAGE DE TELLIN
Rue Grande, 27

Accueil en toute convivialité!

We can Repair It!



Pour plus de renseignements : contact DORY Isabelle – Plan cohésion Sociale – Tél : 084/36 66 85

Editeur responsable : ROSSIGNOL Natacha

PETIT MOBILIER ABIME VELOS QUI DERAILLENT ELECTROMENAGER CASSE ORDINATEUR EN PANNE

NE JETEZ PLUS! VENEZ AU REPAIR CAFE

REPARONS-LES ENSEMBLE
EN SUIVANT DE BONS CONSEILS
DES REPARATEURS BENEVOLES

Environnement

Une rentrée scolaire durable

Nous sommes tous occupés à profiter pleinement des vacances, mais ne reportez pas vos achats de rentrée scolaire au dernier moment, car cela générera du stress inutile. N'oubliez pas de veiller à effectuer des achats scolaires respectueux de l'environnement, par exemple labellisés PEFC. De cette manière, vous ne vous souciez pas uniquement de l'avenir de vos enfants mais également de nos forêts.

Ecole et avenir vont de pair. Il est important que nos enfants et nos jeunes soient sensibilisés à l'impact de leurs achats sur notre environnement. Ceci commence déjà par acheter du matériel scolaire durable. Vous trouverez le logo PEFC sur de nombreux cahiers, blocs de cours, étiquettes crayons (de couleur), post its et agenda. Vous aurez ainsi la garantie que les fibres de bois et de papier proviennent de forêts gérées

durablement. Un équilibre entre les fonctions écologiques, économiques et sociales de la forêt est recherché : Pas de coupes illégales, respect du droit des personnes, attention à la faune et à la flore et un salaire honorable pour les travailleurs... Un bel avenir pour nos forêts donc! Beaucoup de produits munis du label PEFC sont disponibles sur le marché. Vous trouverez une gamme étendue de produits PEFC dans les étagères des magasins de la grande distribution, les librairies et les magasins de jouets. Si vous avez encore des éco-chèques dans les tiroirs, utilisez-les pour les achats de matériel scolaire PEFC!

Nous souhaitons à tous d'agréables vacances et un démarrage durable en septembre avec la nouvelle année scolaire!

www.pefc.be

Environnement

« ZERO PHYTO » - GESTION DIFFERENCIEE : « Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »

des espaces verts www.adalia.be





Entretien des sépultures : à qui incombe le nettoyage des tombes ?

La Commune entretient les allées, taille les massifs et les arbustes, tond ou fauche les espaces enherbés selon un programme appelé « gestion différenciée ». Un des principes consiste à remplacer les espaces minéraux (graviers, béton ...) par des espaces végétalisés et de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

L'entretien des sépultures et monuments sont à charge des **propriétaires** dont on sollicite une participation active dans le respect de la politique « zéro phyto ». En effet, comme nous ne pouvons plus utiliser de désherbants chimiques pour traiter les zones communes, il est important d'empêcher les plantes invasives de se disséminer.

Il va donc de soi que l'entretien des cimetières dans leur globalité est un travail commun entre la commune et le particulier!











Environnement

LES INFOS DE L'AIVE

COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT

Samedi 15 octobre 2016

Grâce à vos dons, la collecte de jouets dans les parcs à conteneurs est chaque année d'une aide précieuse pour Saint-Nicolas et de nombreuses associations de la province.

Quand? Le samedi 15 octobre.

Où ? Dans tous les parcs à conteneurs.

Quoi ? Des jouets complets, en bon état et propres (pas de

jouets électroniques, à piles, ni de peluches).

Pourquoi ? Pour faire des heureux et préserver l'environnement.

Pour qui ? Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, ...

En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, contactez l'AIVE: dechets@aive.be ou par téléphone: +32 63 23 19 73



AU PARC À CONTENEURS Pourquoi déplier ses cartons ?

Optimiser les transports de déchets des parcs à conteneurs vers les halls de tri de Habay-la-Neuve ou de Saint-Vith est important. Un camion porte-conteneurs consomme en moyenne 42 litres/100 km. Déplier ou écraser ses cartons permet de remplir au mieux les conteneurs 30 m3. Un geste simple qui aide à maîtriser les coûts, à réduire les émissions de CO2 et surtout à vous offrir la place disponible pour vos dépôts au parc à conteneurs.



Assaltinsement collectif SE RACCORDER À L'ÉGOUT? UNE OBLIGATION!



Pourquoi certains verres doivent être jetés dans la « fraction résiduelle »?

Le verre des plats allant au four, le cristal ou les miroirs ont une composition chimique différente du verre des bouteilles et bocaux : ils ne fondent pas à la même température. Il est donc impossible de les recycler ensemble. Ces déchets ne peuvent pas être jetés dans les bulles à verre. La seule solution, c'est la poubelle « fraction résiduelle ».

Fermeture des parcs à conteneurs

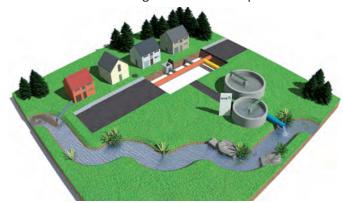
Les parcs seront fermés les mardis 27 septembre et 4 octobre 2016.

EAUX USÉES

Pourquoi faut-il se raccorder aux égouts ?

En zone d'assainissement collectif, si vous n'êtes pas raccordé aux égouts, où vont vos eaux usées ? Ce n'est pas très compliqué à imaginer... soit elles s'infiltrent dans le sol, soit elles arrivent directement dans un cours d'eau ... Aucune de ces solutions n'est recommandable. Les eaux usées doivent être collectées et traitées.

Une fois utilisées à la maison, les eaux que vous évacuez sont chargées de différents polluants : de l'azote, des phosphates, des graisses, des savons, des matières en suspension, ... On parle alors d'eaux « usées ». Ces eaux doivent être épurées (nettoyées) avant d'être rejetées dans l'environnement ; dans un cours d'eau habituellement. Ce sont les stations d'épuration, gérées par l'AIVE, qui assurent ce traitement de l'eau. Les égouts et les collecteurs permettent d'y acheminer les eaux usées. Le raccordement des maisons aux égouts est donc impératif!



EAUX DE PLUIE

Bien gérer les eaux de pluie pour limiter les inondations et améliorer le fonctionnement des stations d'épuration.

Les eaux de pluie entraînent une surcharge du réseau de collecte; avec le risque de remontées des eaux des égouts et d'inondations lors d'importantes précipitations. De plus, les stations d'épuration fonctionnent moins bien quand les eaux usées sont « diluées » par les pluies. Heureusement, des solutions existent pour bien gérer les eaux de pluie et éviter qu'elles n'arrivent dans les égouts : pavés drainants, jardins de pluie, citernes de récupération, puits d'infiltration, ...



Info? Brochure à télécharger sur : www.aive.be > Eau > Préserver l'eau



Le service prévention de la zone de police Semois et Lesse vous informe et vous conseille

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire, il nous parait utile de sensibiliser les parents au respect de certaines règles en matière de sécurité pour les enfants sur le chemin de l'école :

- Réglez votre vitesse à l'approche de l'école (zone 30)
- Stationnez votre véhicule de façon règlementaire (pas sur le trottoir, ni à moins de 5 mètres du passage pour piétons, ni devant un accès carrossable,...)
- Partez suffisamment tôt et prenez le temps d'accompagner votre enfant jusqu'à l'école en lui montrant le bon exemple
- Faites descendre votre enfant du côté du trottoir
- Traversez sur le passage pour piétons (celui-ci est obligatoire jusqu'à une distance de 30 mètres)
- Utilisez un siège ou un rehausseur adapté pour votre enfant s'il mesure moins de 1,35m et veillez à toujours bien l'attacher au moyen de la ceinture de sécurité (l'amende pour un défaut de ceinture s'élève à 110 € pour les adultes et à 165 € pour les enfants de moins de 12 ans). Pour rappel, il est strictement interdit de placer un enfant sur ses genoux. De plus celui-ci sera en danger vu sa proximité par rapport à l'airbag

Bonne rentrée scolaire!

L'administration communale recherche des SURVEILLANTS HABILITÉS

Une série de mesures sont prises par la Zone de Police Semois et Lesse en vue d'assurer au maximum la sécurité des piétons dans la circulation, et en particulier celles des enfants et des écoliers à proximité des écoles.

En matière d'encadrement des enfants sur la voie publique, une modification du règlement général sur la police de la circulation routière consacrait, en 1987, les <u>SURVEIL-LANTS HABILITÉS</u>. Ceux-ci disposent de compétences particulières et ont pour rôle essentiel d'assurer la sécurité des écoliers en aidant ceux-ci à traverser la chaussée.

Consciente de l'importance de contribuer à la sécurité des enfants aux abords des écoles, votre administration communale fait appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans cette tâche. Le futur surveillant habilité devra être disponible pour assurer une présence quotidienne aux abords des écoles.

Le candidat, après une formation succincte d'une demijournée alliant théorie et pratique, sera déclaré apte par le Bourgmestre à intervenir en tant que surveillant habilité.

Dans l'espoir de recevoir de nombreuses candidatures, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact avec le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse au 0498/88.23.61 pour tout renseignement complémentaire.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer votre candidature accompagnée d'un certificat de bonne vie et mœurs à l'administration communale compétent.

Le mot de la zone de police

A l'heure actuelle, le fonctionnement normal des services en fonction du niveau de menace 2 ainsi que les missions quotidiennes (servitudes, services d'ordre ...) sont maintenus au sein de la zone de police Semois et Lesse.

Néanmoins, de manière provisoire, les services « accueil » seront limités entre 08 heures et 17 heures en fonction du planning propre à chaque poste.

En ce qui concerne le poste de Tellin, seule la pause du mardi après midi a été modifiée.

Les pauses « accueil » du poste de Tellin sont réparties comme suit :

- Lundi 09/11
- Mardi 15 / 17 (à la place de 16/18)
- · Mercredi bureau fermé
- Jeudi 09 / 11
- Vendredi bureau fermé

CDP Vincent LEONARD, Chef de Corps ZP Semois et Lesse

Extrascolaire

Accueil extrascolaire Année scolaire: 2016-2017



Le service de l'accueil extrascolaire organisé par le CPAS de Tellin, reprend du service dès ce premier septembre.

Si vous souhaitez connaître les activités qui sont organisées ainsi que les heures et jours d'ouverture, nous vous invitons à prendre contact avec la coordinatrice du service au 084/387614 ou par mail: francoise.vanlaere@tellin.be

Des informations sont également disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique « enfance et éducation ».

Service d'accueil : La Capucine

Adresse: La Capucine 26 Mont du carillon **6927 TELLIN** 499/697268 - 084/387614 (bureau) - 084/457604 (Capucine)

Coordinatrice: VANLAERE

Françoise -

Adresse de contact:

francoise.vanlaere@tellin.be

Ecole de devoirs : La Passerelle



Adresse: La passerelle 26 Mont du carillon 084/387614 Coordinatrice: Stéphanie DESPAS

Adresse de contact : eddlapasserelle@tellin.be Inscription préalable indispensable -Places limitées.

Ouverture les lundis et jeudis à partir du 15 septembre.



Grand succès pour les plaines d'été 2016!

Ce sont plus de 130 enfants qui ont participé aux diverses activités proposées durant les 6 semaines de plaines organisées par le CPAS.

Des plaines riches en activités et découvertes.

Petits et grands ont pu participer à des stages animés par des animateurs venus des différents horizons : Cap science, Natagora, la Maison de la culture, Cotylédon, ... sans oublier nos animateurs du terrain toujours présents pour donner un maximum de plaisir aux enfants de plus en plus enthousiastes.

A tous les enfants qui ont participé et partagé 29 jours de vacances avec nous.

Aux parents qui nous les ont confiés.

Aux animateurs qui, une fois de plus, ont élaboré un programme riche où: découverte, plaisir, apprentissage, jeux, créativité et détente ont permis aux nombreux enfants de

passer des bons moments sous un soleil trop peu présent cet été.





ATELIER ROCK **COURS DE**

animés par Mathieu Menot L'atelier propose aux jeunes l'apprentissage d'un instrument (gui-

tare, basse et accompagnement à la batterie) et du chant. Tout cela de façon non académique (sans apprentissage du solfège). On y apprend à jouer en petits groupes et on prépare un concert final. Inscription à l'année : 25 séances d'octobre à mai (hors jours fériés et congés scolaires).

Ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans. Les ateliers se déroulent les jeudis de 17 à 18h et de 18 à 19h. Ils sont donnés dans le local situé derrière l'ancienne école maternelle de Grupont (à côté de l'église)

Participation pour l'année : 100 euros par enfant.

La reprise des ateliers est prévue le jeudi 13 octobre 2016

Contacts: 084/36 66 85 (Isabelle DORY-Plan cohésion sociale Tellin) ou 061/41 33 91 (Emilie Lecuivre - Cellule animation Haute-Lesse)

Une organisation du CPAS (dans le cadre du Plan de cohésion sociale) en partenariat avec la Maison de la Culture Famenné-Ardenne en Haute-Lesse



Cellule culturelle de la Haute-Lesse



Rue du commerce 14, 6890 Libin | Culture.hautelesse@gmail.com | 061/41.33.91 ou 0498/17.24.67

Toute notre équipe vous souhaite une excellente rentrée scolaire et culturelle!

Nous en profitons pour vous dévoiler un premier aperçu des activités culturelles prévues chez vous et dans les communes voisines pour ce début de saison 2016-2017 :

ATELIER POUR ADULTES

COPINREYE - BERDELAEDJES EN WALON

Vous aimez causer en wallon? Vous voulez apprendre? Rejoignez les « copineus de Libin »! Les participants se rassemblent autour de

thèmes liés à l'histoire et au folklore de notre région. L'atelier a pour objectifs de faire revivre et de transmettre ce langage aux nouvelles géné-

Atelier de conversation en wallon| Maison de village de Libin (quartier latin, n°5) | animé par Jaques Dupuis | tous les derniers vendredi du mois de 18h à 20h | gratuit et ouvert à tous (quel que soit l'origine du dialecte et le niveau de connaissance du wallon parlé)

Informations: Emilie Lecuivre: 061/41.33.91 ou 0498/ 172 467 ou

culture.hautelesse@gmail.com

PROJET SCOLAIRE

« SCRITCH CRATCH BOUH !» JE SUR-MONTE MES PEURS GRÂCE AUX LIVRES ET **AU JEU**

Novembre 2016

Pour les écoles maternelles de Daverdisse, Libin et Tellin

Surmonter ses peurs grâce aux livres! C'est l'objectif de cette exposition interactive destinée aux enfants en bas-âge. A travers la découverte ludique d'histoires, le livre servira d'outil pour

Extrascolaire

aborder et apprivoiser les peurs des bambins : telles la peur du loup, des monstres, des fantômes, la peur de la séparation, de la mort, la peur du noir,...

Mais aussi:

Des outils à disposition des milieux d'accueil et des écoles (tapis d'histoire, kamishibaï, livres et jeux,...)

Des mallettes de livres à prêter aux familles Un spectacle pour tout-petits (18 mois à 4 ans) à découvrir en famille (Informations à suivre sur notre page Facebook)

Les Belles Muses

Concert |Pop/Folk anglaise GRANDGEORGE

Samedi 26 novembre 2016| 20h | Salle polyvalente communale | Lomprez (Wellin)/Rue du Mont

Avec : Benjamin Grandgeorge (chant / guitare), Nicolas L'Herbette (basse), Sam Rafalowicz (batterie)

De Paris, Londres et Bruxelles, ses trois villes de cœur, GRANDGEORGE a pris le meilleur. L'élégance naturelle de la ville lumière, les fulgurances mélodiques typiquement anglaises, et la simplicité chaleureuse de Bruxelles se retrouvent dans la musique de ce garçon étonnant.

Son parcours est pour le moins atypique. Après des études d'ingénieur, alors que la tentation serait forte d'interpréter la partition classique du beau job, belle maison,..., il en décide autrement et après 10 ans d'une jolie carrière, il ne résiste plus à l'appel de la musique. Il se lance donc

dans une année sabbatique, en quête de vie et de musique,...

GRANDGEORGE s'affirme comme un artiste sur lequel il va falloir compter, avec un univers fort, des textes inspirés, des mélodies ciselées et un capital sympathie qui ne manque jamais de surprendre ceux qui le rencontrent pour la première fois.

Un concert organisé en partenariat par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, la MCFA en Haute-Lesse, la Commune de Wellin et l'Office du Tourisme de Wellin.

PRÉVENTE : 6 CHÈQUES CULTURE (6€) OU 9€ | SUR PLACE : AD. 12€ / - 26 ANS ET D. D'EMPLOI : 7€ | ART. 27 : 1,25€

Réservation et informations : Maison de la Culture de Marche : 084/32.73.86

MAIS AUSSI...

L'organisation de spectacles à destination des classes de maternelle et de primaire de la commune, des animations culturelles en guise de préparation ou prolongements aux spectacles scolaires, des projets « culture à l'école », un soutien à l'organisation et une aide à la programmation des activités de nos partenaires, la participation aux différents comités et commissions communales en lien avec la culture et l'éducation, un atelier parent-bébé: (Atelier papier / dès 18 mois) dans le cadre du tout p'tit festival, et bien d'autres rendez-vous culturels qui vous seront présentés dans les prochaines éditions de ce bulletin communal!

L'ABONNEMENT CHÈQUES CULTURE, LE TARIF LE PLUS ATTRACTIF!

Les chèques culture vous permettent d'accéder aux spectacles proposés par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (à Marche et en région) et de ses partenaires : les centres culturels de Libramont, Nassogne, Rochefort, Hotton et Durbuy, le Sillon d'Art à Maboge, Solsina à Heyd, Le Petit Théâtre de la grande vie à Forzée et la Musée de la Famenne à Marche.

Les carnets de chèques peuvent être achetés à n'importe quel moment de la saison et ne sont pas nominatifs. Ils peuvent donc servir à plusieurs personnes à la fois, famille ou amis.

Le paiement par chèques culture (tout comme la ristourne prévente) est accepté jusqu'à la veille du spectacle. N'oubliez pas de réserver vos places!

En pratique:

1 cheque culture (cc)=1€ |2 formules d'abonnement : carnet de 40 chèques (40€) ou carnet de 20 chèques (20€ - réservée aux moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi)

Points de vente : dans les centres culturels de Marche, Libramont, Nassogne, Rochefort, Durbuy et Hotton. Pour vous en procurer plus près de chez vous, vous pouvez prendre contact avec Emilie Lecuivre (MCFA H-L) : 0498/17 24 67 ou

culture.hautelesse@gmail.com

NOUVEAU : RETROUVEZ-NOUS SUR FACE-BOOK :

https://www.facebook.com/MCFA-en-Haute-Lesse-198536487216338/

Tourisme



Résultat de l'appel à projets 2016 de la Province de Luxembourg « Culture, Jeunesse & Citoyenneté »

La Commission « Les Passeurs de Mémoire : 44-45 » a été retenue lors de l'appel à projets 2016 « Culture, jeunesse et Citoyenneté » de la Province du Luxembourg. Ce 15 juin 2016 dernier, l'espoir de voir ce projet naître a décollé !

Constituée de membres férus d'histoire et des événements liés aux guerres, l'association a la volonté de matériali-PROVINCE DE ser et de commémorer la bataille de Bure, longtemps délaissée mais ayant, pourtant, marqué toute une population.

LUXEMBOURG Son souvenir permanent présentera l'importance historique de notre territoire.

Description du projet :

« Le projet consiste en la création d'un parcours dont les étapes seront matérialisées par des panneaux permanents relatant les faits de la Bataille de Bure de décembre 1944 à janvier 1945 lors de l'offensive Von Rundstedt. Ce circuit d'interprétation historique veut transmettre la mémoire de ces événements aux jeunes générations, aux touristes de mémoire ainsi qu'à la population locale.

to tall from Commission of Com

Il est important de diffuser non seulement l'histoire de la Bataille et de la guerre mais également de relater les souvenirs, le vécu des enfants durant la bataille (et la vie quotidienne de l'époque pendant la guerre) et de pouvoir se remémorer de manière permanente le sacrifice des troupes belges, françaises et britanniques (et allemandes). En effet, plus d'une centaine de soldats alliés ont perdu la vie sur ce champ de bataille.

Le projet veut rendre tangible le passé, amener les enfants à réfléchir sur ces événements mais également à la vie actuelle, la liberté et la paix dont nous jouissons. Les panneaux mettront en lien le passé avec les événements actuels du monde. Ils parleront aussi de sujets sociétaux tels que l'importance de la solidarité entre individus et du respect d'autrui, fondements de la liberté et des sociétés démocratiques. Ils permettront d'aborder l'historie d'une manière différente et concrète, en allant sur le terrain. De plus, ils seront agrémentés de photographies d'époques, cartes, témoignages, objets photographies, etc. et seront placés à des endroits phares. »

Si vous êtes intéressés par le projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Office du Tourisme@tellin.be ou

084/36.60.07) ou Mme Dessaucy (084/36.65.37)

Le groupe continue à rechercher des documents ou photographies d'époque. Merci de prendre contact avec un des membres suivants : Pauline Dupont, Anne-Marie Dessaucy, André Didriche, Jean-Pierre Monnaie, Carole Rondeaux, Michel Bourland ou Thierry Martin; via tourisme@tellin.be ou au 084 36 60 07



nemple de panneau d'interprétation historique (Porcheresse)



Vous êtes producteur ou artisan?

Inscrivez-vous au listing à l'Office du Tourisme à tourisme@tellin.be ou 084/36.60.07

Ce listing sera utilisé pour l'organisation des prochaines activités (marché du terroir et de l'artisanat, balade gourmande, etc.)



1ère édition du Marché du terroir et artisanat local, LE DIMANCHE 3 JUILLET À TELLIN

La population de l'entité de Tellin, les adeptes de la «Le contrat de rivière de la Lesse.» tandis que Catherine d'accordéon, à Louis et Virginie pour la prise des photos. brocante annuelle organisée par la RUS Tellin et les premiers vacanciers ont répondu présents à ce nouveau projet du CDTC (Office du Tourisme).

Dégustations, démonstrations, animation musicale, artisanat local et régional étaient au rendez-vous. Les sens sont en éveil dès que l'on franchit l'entrée de la cour. Si l'odeur des croque-monsieur de la Fromagerie des Tourelles rappelle l'heure de midi, le parfum des galettes de Freddy évoque, telle la madeleine de Proust, le souvenir d'autres rencontres. Les promeneurs peuvent apprécier les talents de Françoise, créatrice de poupées ainsi que les poteries de l'Atelier T air. La dégustation des confitures de Danielle pousse le visiteur à faire une pause vers les softs, gracieusement offerts, et/ou vers La confrérie de la Djaye et le bar Maitrank. Chemin faisant, les dames et demoiselles sont attirées, comme des aimants, par les bijoux de Nathalie en pierres semi-précieuses, les produits à base de plantes de Murielle, l'étal de Sabine exposant ses créations de parures, les foulards d'Anne et le stand d'Isabelle présentant ses ateliers Chiffons et Fanfreluches. Les dégustations se prolongent avec le miel du L'Mouchni, non loin des réalisations d'objets en cuir de l'ASBL ArtCoor. Le groupe «Fil en folie » file la laine au rouet tout en expliquant les différentes étapes de cette technique ancienne. Stéphanie, sensibilise les participants aux projets « Protection de l'environnement » et présente

et Michel proposent leurs légumes locaux en harmonie avec les saisons.

Soleil, accordéon, jonglerie, guitare électrique en interlude...égayent petits et grands!

Satisfaction tant pour les exposants que pour les nombreux curieux, avides d'une prochaine édition.





MERCI au CDTC initiateur et à l'OT organisateur du

MERCI au «Comité du Marché de Noël» pour le montage des aubettes en bois.

MERCI à « Promo Tellin » pour le prêt et l'installation des tonnelles.

MERCI à la Commune de Tellin pour la logistique, à Mariane pour les affiches, les flyers.

MERCI à Monsieur Marc Marion, échevin du Tourisme, à Madame Natacha Rossignol, présidente du CDTC.

MERCI aux bénévoles : à Françoise pour l'aide au transport des PMR du Pachy, à José pour ses prestations





Quelques avis recueillis des artisans et producteurs :

Fil en Folie: « Pour un premier marché, il y avait quand même assez bien de monde. Les gens semblaient intéressés, nous expliquions toutes les étapes de filage.»

Confitures de Wellin « Nous avons eu de la chance avec le temps et le cadre était très agréable! »

La Fromagerie des Tourelles « J'ai vendu tous les croquemonsieur, je n'en faisais qu'au fromage vers la fin. J'ai bien vendu et j'ai beaucoup apprécié ce marché. Il faudrait peut-être prévoir plus à manger l'an prochain (rires) ».

Tatiana de l'Atelier T'air de Redu : « Pour un premier marché, c'est une réussite »

Sabrille : « J'ai passé une super journée! »

À l'année prochaine!























Informations du VC TELLINAM SAISON 2016-2017

Tu désires pratiquer ce magnifique sport qu'est le volleyball mais tu ne sais pas si cela te plaira? Tu peux venir nous rejoindre à partir de la 1ère semaine de septembre pour essayer. Les 2 premières séances sont gratuites. Après celles-ci, tu peux prendre ta décision de continuer ou d'arrêter. Nous proposons des équipes dans un bon nombre de catégories, à partir de 6 ans, que ce soit pour les garçons ou pour les

Voici les jours et heures d'entrainements pour nous rejoindre et les coaches:

Mini-volley: Entraîneurs et Coachs: Gillard Eddy, Gillard Aurélien, Lorent Bastien, Gruslin Nicola, Gruslin Athénaïs et certains parents Entraînements à TELLIN:

Mercredi de 14H30 à 16H00 pour les pupilles mixte 2/2 (6-8 ans)

Mercredi de 15H30 à 17H00 pour les pupilles garçons (8-10 ans)

Mercredi: de 17H00 à 18H30 pour les pupilles filles (8-10 ans)

Jeudi de 17H30 à 19H30 pour les minimes filles (10-12 ans)

Matchs (voir site AIF: www.volleynamur.be) P4 Dames : Entraîneur : BODSON Fabien (0498 70 95 87)

12 ans ou plus Les mercredis de 16H00 à 18H00 à TELLIN

Les lundis de 19H30 à 21H00 à WELLIN (Eddy)

P3 Dames : Entraîneur : GILLARD Eddy (0475/64 77 86)

Les lundis de 19H30 à 21H00 à WELLIN Les vendredis de 19H00 à 21H00 à BURE + P1 dames + P4 dames

P1 Dames : Entraîneur : FUCHS Alexandra (0474 95 21 19)

Les lundis de 18H00 à 19H30 à ROCHEFORT-JEMFI I F

Les jeudis de 20H00 à 21H30 à WELLIN (Cédric Gouverneur)

P3 Messieurs : Entraîneur : Appelmans Jean-Noël (0474/45 06 40)

12 ans ou plus Les jeudis de 17h30 à 19h30 à TELLIN

P2 Messieurs : Entraîneur : MATGEN Michael (0497/88 91 73)

Les mercredis de 18H30 à 20H30 à TELLIN Cotisations (remboursement possible d'une partie de la cotisation via votre mutuelle) 1er enfant : 110 €. 2ème enfant : 90 €. 3ème enfant: 70 € et 10 € pour les suivants Adolescents 12-16 ans : 130 € Adultes évoluant en championnat : 165 €

Renseignements: vctellinam@yahoo.fr ou au **0476/50 63 02** ou via notre page Facebook Vc Tellinam

Est inclus dans la cotisation le repas de Noël

(enfant affilié accompagné gratuit)



Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé!

seniors: tout le monde est le bienvenu!

Pas besoin d'être sportif

course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les mots: santé et convivialité



Ce printemps, 3 sessions ORGANISATEUR COMMUNE DE TELLIN

DATE LUNDI 12/09/2016 - 18H00

LIEU ADMINISTRATION COMMUNALE DE TELLIN

CONTACT 0476/70.77.70 - Quentin MOORS

INFO: www.jecourspourmaforme.com













Opération « Eté solidaire »



Cet été, 8 étudiants ont été engagés par l'administration communale et le CPAS.

Vous avez été nombreux à faire appel à eux pour leurs services et nous vous remercions pour la confiance que vous leur avez accordée.

Voici un aperçu des travaux qu'ils ont réalisés :

- participation au travail d'entretien des promenades balisées avec l'équipe des ouvriers «Wallon'net»
- remise en peinture des vestiaires du terrain de foot de Tellin
- rafraîchissement de l'ILA de Bure--
- détapissage des pièces à l'étage de la maison de village
- remise en couleur des tables et chaises du restaurant social du Pâchy
- travaux divers au domicile des personnes qui ont sollicité une aide (rangement de bois, nettoyage de jardin, nettoyage de grenier,....). Cette année, 14 personnes ont fait appel à eux. Leur « coup d'main » est toujours le bienvenu.



Nous remercions également les étudiants : Damien, Elise, Emilien, Isaline, Johann, Florian, Nathan et Nicolas, pour le travail qu'ils ont accompli avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux. Ils ont bien contribué au succès de l'opération.

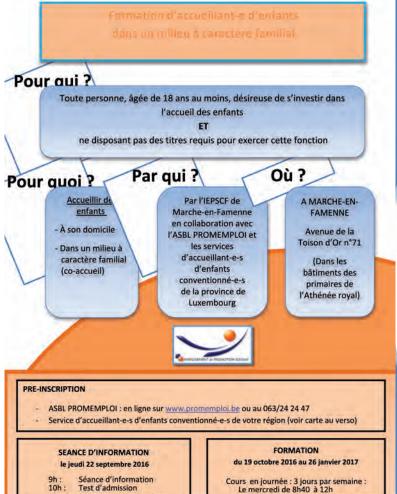
Merci à vous tous et à l'année prochaine!

Pour l'équipe d'été solidaire Isabelle Dory et Françoise Vanlaere









Avec le soutien de la Ministre de l'Enfance et de la Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles

13h30: Interview de motivation



Le jeudi et le vendredi de 8h40 à 16h10

Calendrier des manifestations de la Commune

SEPTEMBRE							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

NOVEMBRE							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30		-			

OCTOBRE							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

8 et 9 octobre : Petite Fête à Bure Fin décembre : Tournée des crèches Resteigne 2 octobre : Brocante 15 octobre : Ouizz musical 16 octobre : Concours de couyon 4 novembre - Fête d'Halloween 16 décembre : Marché de Noël Tellin

23 - 27 septembre : Grande Fête à Tellin 10 novembre : Concours de couvon 17 et 18 décembre : marché de Noël



Vous souhaitez compléter cet agenda?

Envoyez vos dates et informations à l'Office du Tourisme de Tellin : tourisme@tellin.be ou au 084/36.60.07



Rejoignez la page Facebook : www.facebook.be/officetourismedetellin



19h Tournoi de pétanque Salle Concordia - 15€/Triplette SOIREE animée par la Jeunesse

11h COURSE DE BROUETTES Salle concordia - 20€/équipe de 6 19h30 Retraite aux flambeaux Départ en face de l'Eglise 22h30 BAL organisé par le comité des fêtes

Salle Concordia - Entrée 5€

16h Match Tellin-Bure 19h SOUPER SPAGHETTI

10h30 Messe des défunts 17h Match Tellin HAUT-Tellin BAS 19h30 Réconciliation des joueurs et supporters à la salle Concordia 20h BLIND TEST

Equipe de 4 à 6 - 6€/personne Inscriptions : jeunessedetellin.be/blindtest

ARDI 27 (FÉRIÉ)

TOUR DU VILLAGE 9h Messe de la Jeunesse 9h30 DANSE DE LA TARTE Récompense pour le meilleur déguisement 22h Danse du Coussin 23h Animation à la salle Concordia

Cuisiniste and ENGLEBERT 084 366 942



LE COMITÉ DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, VOL OU ACCIDENT ET NE SERVIRA PAS D'ALCOOL AU MOINS DE 16 ANS.

Dimanche 30 octobre 2016 Première balade qustative

Organisation du Comité des parents et des enseignants de l'école communale de TELLIN

Départ libre de la capucine de 10h à 14h parcours

d'environ 5 km.

Tout au long du parcours dégustation de produits locaux en collaboration avec la confrérie la djaye de Tellin, Catherine Dessy, la rucheraie.

Le midi petite restauration à la capucine

(Boulettes sauce tomate -frites)

Bar et restauration ouverts à tous.

Plus amples informations seront communiquées ultérieurement

Renseignements et inscriptions :

Sabine DEBATTY gsm: 0472/28.46.46 Dominique GISQUET gsm: 0479/92.24.89



Envie de shopping un dimanche?

A l'occasion de la journée « SUNDAY SHOPDAY », les commerçants et entrepreneurs tellinois ouvrent leurs portes exceptionnellement le dimanche 2 octobre 2016!

Venez leur rendre visite!

















JIBERT

Assureurs-Conseils

Prêts & Placements

OCA: A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN Tél.: 084/36 61 43 - Fax: 084/36 70 03



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux , monuments

Rue de bouges 49 6927 RESTEIGNE Tel: 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be





Thierry HUYNEN

FINTRO



150, Clos du Chaurnet - 6927 Tellin GSM : 0498 05 36 69 - Tél : 084 / 40 03 44 - Site : www.ampersonn.be